



Doctorat en Génie Electrique

**Communiqué destiné aux
Doctorants GE dont la première inscription a été effectuée avant 2015**

Les critères de recevabilité du dossier de demande d'autorisation de soutenance de thèse de Doctorat GE de l'ENISO, ont été fixés comme suite:

1. validation des 30 crédits de formation doctorale complémentaire.
2. au moins **un article de revue impactée Thomson Reuters** avec le nom du doctorant placé en première position.
3. au moins deux communications dans des conférences internationales ou une communication dans une conférence classée (A, B, C) ou un article de revue indexée Scopus avec le nom du doctorant placé en première position.